

## LA PrEP «SAUVAGE» ?

IL EST DÉCONSEILLÉ de se procurer du Truvada® par ses propres moyens et de le prendre sans suivi médical (ce que l'on appelle la «PrEP sauvage») car ce médicament peut avoir des effets secondaires notamment sur les reins.

ATTENTION, la qualité des médicaments achetés sur internet n'est pas garantie.

## LA PrEP : DES EFFETS INDÉSIRABLES ?

- > LA PRISE DE TRUVADA® pour réduire le risque de contracter le VIH est généralement bien tolérée. Mais comme la plupart des médicaments, il peut occasionner des effets indésirables.
- > IL EST POSSIBLE D'ÉPROUVER de légères nausées, des maux de tête ou de perdre un peu de poids au début du traitement. Dans les études, ces effets secondaires disparaissent en quatre à huit semaines.
- > DES EFFETS SECONDAIRES PLUS SÉRIEUX, liés à des problèmes rénaux ou osseux, sont rares. Au cas où ils se produisent, ils sont réversibles à l'arrêt du traitement.

Pour toutes ces raisons, IL EST INDISPENSABLE DE BÉNÉFICIER D'UN SUIVI MÉDICAL lorsqu'on prend la PrEP.

## OÙ TROUVER DES INFOS SUR LA PrEP ?

### > SUR INTERNET

- [www.aides.org/info-sante/prep](http://www.aides.org/info-sante/prep)
- [www.enipse.fr](http://www.enipse.fr)
- [www.lecrips-idf.net/informer/decryptage](http://www.lecrips-idf.net/informer/decryptage)
- [www.lekiosque.org](http://www.lekiosque.org)
- [www.prep-info.fr](http://www.prep-info.fr)
- facebook : Nous sommes PrEP

### > PAR TÉLÉPHONE

- Sida Info Service au 0 800 840 800  
(24h/24h, 7j/7, appel anonyme et gratuit)

© CRIPS ILE-DE-FRANCE • FEV2016 • PHOTOS : CLEMENT DUBOIS



## UN NOUVEL OUTIL POUR SE PROTÉGER DU VIH/SIDA SUIS-JE PrEP ?

## LA PrEP, C'EST QUOI ?

LA PrEP EST UN NOUVEAU MOYEN DE PRÉVENTION contre les infections par le VIH.

LA PrEP S'ADRESSE À DES PERSONNES SÉRONÉGATIVES POUR LE VIH.

Elle consiste à prendre un médicament antirétroviral afin d'éviter d'être contaminé.

LA PrEP EST EFFICACE CONTRE LE VIH mais ne protège pas des autres IST (VHB, VHC, syphilis, chlamydia, gonocoques, etc.) contrairement au préservatif.

La PrEP est obtenue uniquement sur prescription médicale et demande un accompagnement ainsi qu'un suivi régulier. Le traitement est pris en charge à 100 %.

## LA PrEP, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

- > « PRÉ » = avant
- > « EXPOSITION » = l'entrée en contact avec le VIH
- > « PROPHYLAXIE » = traitement pour empêcher une infection de se produire.

## QUI PRESCRIT LA PrEP ?

Un médecin spécialisé dans le traitement du VIH :

- > DANS LES SERVICES DE MALADIES INFECTIEUSES de certains hôpitaux.
- > DANS CERTAINS CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles) ex-CDAG, courant 2016.

## LA PrEP, POUR QUI ?

LA PrEP S'ADRESSE AUX PERSONNES SÉRONÉGATIVES à haut risque d'acquisition du VIH, en particulier les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, les travailleu-r-se-s du sexe, les personnes transgenres ou encore les usagers de drogues par voie intraveineuse.



## VOUS PENSEZ QUE LA PrEP PEUT VOUS CONVENIR ?

- > N'HÉSITEZ PAS À RENCONTRER UN PROFESSIONNEL pour échanger sur la PrEP.
- > TROUVEZ LA CONSULTATION PrEP LA PLUS PROCHE de chez vous : [www.aides.org/info-sante/prep](http://www.aides.org/info-sante/prep)

## COMMENT PARLER DE LA PrEP AVEC UN PRO ?

### 1) AVANT LA VISITE

- > NOTEZ LES RAISONS qui vous font penser que la PrEP pourrait vous convenir.
- > FAITES UNE LISTE de vos éventuels problèmes de santé et des médicaments que vous prenez.

### 2) PENDANT LA VISITE

- > NE SOYEZ PAS TIMIDE. Plus vous partagerez d'informations sur votre vie intime (sexualité, consommation de produits psychoactifs) avec l'équipe, mieux votre santé pourra être prise en charge !
- > VOUS NE SEREZ PAS JUGÉ. Si parler de votre vie sexuelle est trop compliqué pour vous, dites-le simplement à votre interlocuteur. Cela servira à débiter la conversation.
- > POSEZ DES QUESTIONS et prenez des notes.

### 3) APRÈS LA VISITE

- > RELISEZ LES DOCUMENTS ET LES NOTES que vous avez pris lors de votre rencontre avec le professionnel.
- > PESEZ LE POUR ET LE CONTRE. C'est à VOUS et à VOUS SEUL que revient la décision.
- > APPELEZ LE PROFESSIONNEL que vous avez rencontré si vous avez encore des questions.
- > N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE LES EXAMENS MÉDICAUX qui vous ont été prescrits.